



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère du Logement et de  
l'Aménagement du territoire

Le Ministre

Madame la Ministre déléguée  
auprès du Premier ministre,  
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 14 janvier 2026

Objet : **Question parlementaire n° 3435 du 13 janvier 2026 de Monsieur le Député Meris Sehovic concernant « Risque d'une concentration verticale dans le secteur luxembourgeois de la construction ».**

Madame la Ministre,

En date du 13 janvier 2026, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Il apparaît cependant que la question relève également de la compétence du Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Meris Sehovic.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre du Logement et de l'Aménagement  
du territoire

(s.) Claude Meisch